

LETTRE ouverte



INFORMATION SUR LE SERVICE POSTAL À BUXEROLLES

Service Public Postal Attendre ou agir ?

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, **vous êtes destinataires d'informations parfois erronées concernant le Service Public Postal dans notre ville.** Dans un esprit constructif, il m'a semblé nécessaire de vous apporter des précisions.

Quelle est la situation aujourd'hui ? **Le bureau de Poste est ouvert uniquement 28 heures par semaine** (fermé le jeudi après-midi) et fait par ailleurs régulièrement l'objet de fermetures intempestives, parfois sans information préalable.

Une nouvelle réduction des horaires hebdomadaires était même envisagée pour 2023. Notre proximité avec le bureau des Couronneries nous aurait conduit inévitablement à la fermeture du nôtre. Les fermetures des bureaux de Poste se multiplient d'ailleurs près de chez nous, comme partout en France : Vouneuil-sous-Biard qui a opté pour une agence postale municipale, Mignaloux-Beauvoir, Migné- Auxances, Poitiers Notre Dame.

Face à cette situation, la majorité que je conduis a choisi d'agir. Des villes plus importantes que Buxerolles comme Agen ou Cergy-Pontoise font d'ailleurs le même choix.

Que proposons-nous ? **Le transfert du bureau actuel dans la Mairie qui deviendra agence postale municipale avec une ouverture de plus de 39 heures par semaine** (augmentation des horaires de 40%).

Cela permettra de mieux réguler le flux sur la journée afin d'éviter les files d'attente comme aujourd'hui. **Parallèlement, deux commerçants accueilleront des relais postaux, un en cœur de ville et l'autre au Pas-de-Saint-Jacques, avec une amplitude horaire élargie à 75 heures par semaine**, y compris le samedi. Ce sera donc à terme trois lieux identifiés pour ce service.

Au verso de ce document, vous trouverez l'ensemble des services proposés dans l'agence postale municipale qui reprend 96 % des activités les plus utilisées dans un bureau de Poste mais aussi ceux disponibles dans les points relais commerciaux.

Dans chacune de nos rencontres de terrain, vous regrettez la détérioration progressive du Service Public Postal dans la ville. **C'est pourquoi, avec la majorité, je vous propose une solution pour le réorganiser et l'améliorer.** Vous pourrez alors en juger par vous-même.

Bien sincèrement,

Gérald BLANCHARD
Maire de Buxerolles

Bientôt à BUXEROLLES

Une agence postale communale :

Hôtel de ville (premier semestre 2023)

Deux points relais commerçants :

Quartier du Pas-de-Saint-Jacques
(janvier 2023)

Quartier des Castors (rue des Iris)
(décembre 2022)

Les services proposés

Services financiers en agence postale municipale

- Retrait d'espèces sur compte courant postal avec un maximum de 500€ par semaine,
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne avec un maximum de 500€ par semaine,
- Des versements d'espèces sur un compte courant postal jusqu'à 500€ par semaine,
- Des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne jusqu'à 500€ par semaine.
- Transmission au bureau de rattachement pour traitement direct :
 - des demandes de services liées aux CCP,
 - des procurations liées aux services financiers,
- Transmission au centre financier pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

Autres services

- Vente de produits divers (téléphonie, ...),
- Mise à disposition d'une tablette tactile connectée.

Services postaux en agence postale municipale et en points relais

- Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés),
- Vente de produits :
 - timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques,
 - enveloppes Prêt-à-Poster par lots,
 - emballages Colissimo,
 - emballages à affranchir,
 - prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine
 - pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition
 - fourniture d'autres produits postaux sur demande.
- Dépôts d'objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, en nombre et valeur déclarée),
- Retraits d'objets en Agence postale y compris recommandés (hors poste restante et valeur déclarée),
- Services de proximité en Agence postale : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité,
- Dépôt des procurations courrier.

A savoir

La ville a proposé à la Poste d'organiser **des permanences de conseillers financiers** en mettant à disposition un bureau dédié assurant la confidentialité (proposition en attente de décision). La consultation des comptes bancaires postaux pourra s'effectuer à l'agence postale et à l'Espace France Services. Les opérations sur comptes pourront s'effectuer à l'Agence postale. **Les retraits aux guichets automatiques** d'autres banques que la Banque Postale n'entraînent des frais qu'à partir du 4^e retrait dans le même mois.

Les horaires

Hôtel de ville

Le lundi de 8H00 à 12H00 et de 13H15 à 17H30
Du mardi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H15 à 17H30

Pas-de-Saint-Jacques

Du lundi au vendredi de 7H30 à 19H30
Le samedi de 9H00 à 12H30 et de 15H00 à 19H30

Les Castors (rue des Iris)

Du lundi au samedi de 7H00 à 19H30